

SAFETY DATA SHEET

1. Identification

Product identifier	AIR INTAKE KLEEN
Other means of identification	
Product code	837
Recommended use	Cleaner
Recommended restrictions	None known.

Manufacturer/Importer/Supplier/Distributor information

Manufacturer	
Company name	Kleen-Flo Tumbler Ind Limited
Address	75 Advance Blvd Brampton, Ontario L6T 4N1 Canada
Telephone	General Assistance1-905-793-4311
E-mail	Not available.
Emergency phone number	905-793-4311 (Monday to Friday 8.30am to 4.30pm EST) (English Language only)

2. Hazard(s) identification

Physical hazards	Flammable aerosols	Category 1
Health hazards	Skin corrosion/irritation	Category 2
	Serious eye damage/eye irritation	Category 2A
	Reproductive toxicity (the unborn child)	Category 2
	Specific target organ toxicity, single exposure	Category 3 narcotic effects
	Specific target organ toxicity, repeated exposure	Category 2
	Aspiration hazard	Category 1

Label elements



Signal word	Danger
Hazard statement	Extremely flammable aerosol. May be fatal if swallowed and enters airways. Causes skin irritation. Causes serious eye irritation. May cause drowsiness or dizziness. Suspected of damaging the unborn child. May cause damage to organs through prolonged or repeated exposure.
Precautionary statement	
Prevention	Obtain special instructions before use. Do not handle until all safety precautions have been read and understood. Keep away from heat, hot surfaces, sparks, open flames and other ignition sources. No smoking. Do not spray on an open flame or other ignition source. Do not pierce or burn, even after use. Do not breathe mist or vapor. Wash thoroughly after handling. Use only outdoors or in a well-ventilated area. Avoid release to the environment. Wear protective gloves/protective clothing/eye protection/face protection.
Response	IF SWALLOWED: Immediately call a POISON CENTER/doctor. Do NOT induce vomiting. IF ON SKIN: Wash with plenty of water. IF INHALED: Remove person to fresh air and keep comfortable for breathing. IF IN EYES: Rinse cautiously with water for several minutes. Remove contact lenses, if present and easy to do. Continue rinsing. IF exposed or concerned: Get medical advice/attention. Call a POISON CENTER/doctor if you feel unwell. If skin irritation occurs: Get medical advice/attention. If eye irritation persists: Get medical advice/attention. Take off contaminated clothing and wash it before reuse. Collect spillage.

Storage	Store in a well-ventilated place. Keep container tightly closed. Store locked up. Protect from sunlight. Do not expose to temperatures exceeding 50°C/122°F.		
Disposal	Dispose of contents/container in accordance with local/regional/national/international regulations.		
Environmental hazards	Hazardous to the aquatic environment, acute hazard	Category 2	
	Hazardous to the aquatic environment, long-term hazard	Category 2	
Other hazards	None known.		
Supplemental information	None.		

3. Composition/information on ingredients

Mixtures

Chemical name	Common name and synonyms	CAS number	%
Toluene		108-88-3	15-40
Xylene		1330-20-7	10-30
Acetone		67-64-1	10-30
Ethyl Benzene		100-41-4	1-5
Diacetone Alcohol		123-42-2	1-5
Other components below reportable levels			15-40

The exact concentration of the above listed chemicals are being withheld as a trade secret.

All concentrations are in percent by weight unless ingredient is a gas. Gas concentrations are in percent by volume.

4. First-aid measures

Inhalation	Remove victim to fresh air and keep at rest in a position comfortable for breathing. Call a POISON CENTER or doctor/physician if you feel unwell.
Skin contact	Remove contaminated clothing. Wash with plenty of soap and water. If skin irritation occurs: Get medical advice/attention. Wash contaminated clothing before reuse.
Eye contact	Immediately flush eyes with plenty of water for at least 15 minutes. Remove contact lenses, if present and easy to do. Continue rinsing. Get medical attention if irritation develops and persists.
Ingestion	Call a physician or poison control center immediately. Rinse mouth. Do not induce vomiting. If vomiting occurs, keep head low so that stomach content doesn't get into the lungs.
Most important symptoms/effects, acute and delayed	Aspiration may cause pulmonary edema and pneumonitis. May cause drowsiness and dizziness. Headache. Nausea, vomiting. Severe eye irritation. Symptoms may include stinging, tearing, redness, swelling, and blurred vision. Skin irritation. May cause redness and pain. Prolonged exposure may cause chronic effects.
Indication of immediate medical attention and special treatment needed	Provide general supportive measures and treat symptomatically. Keep victim under observation. Symptoms may be delayed.
General information	IF exposed or concerned: Get medical advice/attention. If you feel unwell, seek medical advice (show the label where possible). Ensure that medical personnel are aware of the material(s) involved, and take precautions to protect themselves. Show this safety data sheet to the doctor in attendance.

5. Fire-fighting measures

Suitable extinguishing media	Alcohol resistant foam. Powder. Carbon dioxide (CO2).
Unsuitable extinguishing media	Do not use water jet as an extinguisher, as this will spread the fire.
Specific hazards arising from the chemical	Contents under pressure. Pressurized container may explode when exposed to heat or flame. During fire, gases hazardous to health may be formed.
Special protective equipment and precautions for firefighters	Firefighters must use standard protective equipment including flame retardant coat, helmet with face shield, gloves, rubber boots, and in enclosed spaces, SCBA.
Fire fighting equipment/instructions	Move containers from fire area if you can do so without risk. Containers should be cooled with water to prevent vapor pressure build up. For massive fire in cargo area, use unmanned hose holder or monitor nozzles, if possible. If not, withdraw and let fire burn out.
Specific methods	Use standard firefighting procedures and consider the hazards of other involved materials. Move containers from fire area if you can do so without risk. In the event of fire and/or explosion do not breathe fumes.
General fire hazards	Extremely flammable aerosol.

6. Accidental release measures

Personal precautions, protective equipment and emergency procedures	Keep unnecessary personnel away. Keep people away from and upwind of spill/leak. Wear appropriate protective equipment and clothing during clean-up. Do not breathe mist or vapor. Do not touch damaged containers or spilled material unless wearing appropriate protective clothing. Ventilate closed spaces before entering them. Local authorities should be advised if significant spillages cannot be contained. For personal protection, see section 8 of the SDS.
Methods and materials for containment and cleaning up	Refer to attached safety data sheets and/or instructions for use. Stop leak if you can do so without risk. Move the cylinder to a safe and open area if the leak is irreparable. Eliminate all ignition sources (no smoking, flares, sparks, or flames in immediate area). Keep combustibles (wood, paper, oil, etc.) away from spilled material. Prevent entry into waterways, sewer, basements or confined areas. Cover with plastic sheet to prevent spreading. Absorb in vermiculite, dry sand or earth and place into containers. Following product recovery, flush area with water. Small Spills: Wipe up with absorbent material (e.g. cloth, fleece). Clean surface thoroughly to remove residual contamination. For waste disposal, see section 13 of the SDS.
Environmental precautions	Avoid release to the environment. Inform appropriate managerial or supervisory personnel of all environmental releases. Prevent further leakage or spillage if safe to do so. Avoid discharge into drains, water courses or onto the ground.

7. Handling and storage

Precautions for safe handling	Obtain special instructions before use. Do not handle until all safety precautions have been read and understood. Pressurized container: Do not pierce or burn, even after use. Do not use if spray button is missing or defective. Do not spray on a naked flame or any other incandescent material. Do not smoke while using or until sprayed surface is thoroughly dry. Do not cut, weld, solder, drill, grind, or expose containers to heat, flame, sparks, or other sources of ignition. All equipment used when handling the product must be grounded. Do not re-use empty containers. Do not breathe mist or vapor. Avoid contact with eyes, skin, and clothing. Pregnant or breastfeeding women must not handle this product. Should be handled in closed systems, if possible. Use only in well-ventilated areas. Wear appropriate personal protective equipment. Wash hands thoroughly after handling. Avoid release to the environment. Observe good industrial hygiene practices.
Conditions for safe storage, including any incompatibilities	Level 3 Aerosol. Store locked up. Pressurized container. Protect from sunlight and do not expose to temperatures exceeding 50°C/122 °F. Do not puncture, incinerate or crush. Do not handle or store near an open flame, heat or other sources of ignition. This material can accumulate static charge which may cause spark and become an ignition source. Store away from incompatible materials (see Section 10 of the SDS).

8. Exposure controls/personal protection

Occupational exposure limits

US. ACGIH Threshold Limit Values		
Components	Type	Value
Acetone (CAS 67-64-1)	STEL	500 ppm
	TWA	250 ppm
Diacetone Alcohol (CAS 123-42-2)	TWA	50 ppm
Ethyl Benzene (CAS 100-41-4)	TWA	20 ppm
Toluene (CAS 108-88-3)	TWA	20 ppm
Xylene (CAS 1330-20-7)	STEL	150 ppm
	TWA	100 ppm
Canada. Alberta OELs (Occupational Health & Safety Code, Schedule 1, Table 2)		
Components	Type	Value
Acetone (CAS 67-64-1)	STEL	1800 mg/m3
		750 ppm
	TWA	1200 mg/m3
Diacetone Alcohol (CAS 123-42-2)		500 ppm
	TWA	238 mg/m3
Ethyl Benzene (CAS 100-41-4)		50 ppm
	STEL	543 mg/m3
		125 ppm

Canada. Alberta OELs (Occupational Health & Safety Code, Schedule 1, Table 2)

Components	Type	Value
Toluene (CAS 108-88-3)	TWA	434 mg/m3
		100 ppm
	TWA	188 mg/m3
Xylene (CAS 1330-20-7)		50 ppm
	STEL	651 mg/m3
		150 ppm
	TWA	434 mg/m3
		100 ppm

Canada. British Columbia OELs. (Occupational Exposure Limits for Chemical Substances, Occupational Health and Safety Regulation 296/97, as amended)

Components	Type	Value
Acetone (CAS 67-64-1)	STEL	500 ppm
	TWA	250 ppm
Diacetone Alcohol (CAS 123-42-2)	TWA	50 ppm
Ethyl Benzene (CAS 100-41-4)	TWA	20 ppm
Toluene (CAS 108-88-3)	TWA	20 ppm
Xylene (CAS 1330-20-7)	STEL	150 ppm
	TWA	100 ppm

Canada. Manitoba OELs (Reg. 217/2006, The Workplace Safety And Health Act)

Components	Type	Value
Acetone (CAS 67-64-1)	STEL	500 ppm
	TWA	250 ppm
Diacetone Alcohol (CAS 123-42-2)	TWA	50 ppm
Ethyl Benzene (CAS 100-41-4)	TWA	20 ppm
Toluene (CAS 108-88-3)	TWA	20 ppm
Xylene (CAS 1330-20-7)	STEL	150 ppm
	TWA	100 ppm

Canada. Ontario OELs. (Control of Exposure to Biological or Chemical Agents)

Components	Type	Value
Acetone (CAS 67-64-1)	STEL	750 ppm
	TWA	500 ppm
Diacetone Alcohol (CAS 123-42-2)	STEL	360 mg/m3
	TWA	75 ppm
		240 mg/m3
		50 ppm
Ethyl Benzene (CAS 100-41-4)	STEL	125 ppm
	TWA	100 ppm
Toluene (CAS 108-88-3)	TWA	20 ppm
Xylene (CAS 1330-20-7)	STEL	150 ppm
	TWA	100 ppm

Canada. Quebec OELs. (Ministry of Labor - Regulation Respecting the Quality of the Work Environment)

Components	Type	Value
Acetone (CAS 67-64-1)	STEL	2380 mg/m3
		1000 ppm
	TWA	1190 mg/m3
		500 ppm
Diacetone Alcohol (CAS 123-42-2)	TWA	238 mg/m3
		50 ppm
Ethyl Benzene (CAS 100-41-4)	STEL	543 mg/m3

Canada. Quebec OELs. (Ministry of Labor - Regulation Respecting the Quality of the Work Environment)		
Components	Type	Value
Toluene (CAS 108-88-3)	TWA	125 ppm
		434 mg/m3
	TWA	100 ppm
		188 mg/m3
Xylene (CAS 1330-20-7)	STEL	50 ppm
		651 mg/m3
	TWA	150 ppm
		434 mg/m3
		100 ppm

Biological limit values

ACGIH Biological Exposure Indices		Determinant	Specimen	Sampling Time
Components	Value			
Acetone (CAS 67-64-1)	25 mg/l	Acetone	Urine	*
Ethyl Benzene (CAS 100-41-4)	0.15 g/g	Sum of mandelic acid and phenylglyoxylic acid	Creatinine in urine	*
Toluene (CAS 108-88-3)	0.3 mg/g	o-Cresol, with hydrolysis	Creatinine in urine	*
	0.03 mg/	Toluene	Urine	*
	0.02 mg/	Toluene	Blood	*
Xylene (CAS 1330-20-7)	1.5 g/g	Methylhippuric acids	Creatinine in urine	*

* - For sampling details, please see the source document.

Exposure guidelines

Canada - Alberta OELs: Skin designation

Toluene (CAS 108-88-3) Can be absorbed through the skin.

Canada - Quebec OELs: Skin designation

Toluene (CAS 108-88-3) Can be absorbed through the skin.

Canada - Saskatchewan OELs: Skin designation

Toluene (CAS 108-88-3) Can be absorbed through the skin.

Appropriate engineering controls	Good general ventilation (typically 10 air changes per hour) should be used. Ventilation rates should be matched to conditions. If applicable, use process enclosures, local exhaust ventilation, or other engineering controls to maintain airborne levels below recommended exposure limits. If exposure limits have not been established, maintain airborne levels to an acceptable level. Eye wash facilities and emergency shower must be available when handling this product.
----------------------------------	--

Individual protection measures, such as personal protective equipment

Eyeface protection	Chemical respirator with organic vapor cartridge and full facepiece.
Skin protection	
Hand protection	Wear appropriate chemical resistant gloves. Suitable gloves can be recommended by the glove supplier.
Other	Wear appropriate chemical resistant clothing. Use of an impervious apron is recommended.
Respiratory protection	Chemical respirator with organic vapor cartridge and full facepiece.
Thermal hazards	Wear appropriate thermal protective clothing, when necessary.

General hygiene considerations	Observe any medical surveillance requirements. When using do not smoke. Always observe good personal hygiene measures, such as washing after handling the material and before eating, drinking, and/or smoking. Routinely wash work clothing and protective equipment to remove contaminants.
--------------------------------	---

9. Physical and chemical properties

Appearance	
Physical state	Liquid.
Form	Aerosol.
Color	Not available.

Odor	Not available.
Odor threshold	Not available.
pH	Not available.
Melting point/freezing point	Not available.
Initial boiling point and boiling range	222.95 °F (106.08 °C) estimated
Flash point	-11.5 °F (-24.2 °C) estimated
Evaporation rate	Not available.
Flammability (solid, gas)	Not applicable.
Upper/lower flammability or explosive limits	
Flammability limit - lower (%)	1.7 % estimated
Flammability limit - upper (%)	9.3 % estimated
Explosive limit - lower (%)	Not available.
Explosive limit - upper (%)	Not available.
Vapor pressure	125.24 psig @70F estimated
Vapor density	Not available.
Relative density	Not available.
Solubility(ies)	
Solubility (water)	Not available.
Partition coefficient (n-octanol/water)	Not available.
Auto-ignition temperature	971.56 °F (521.98 °C) estimated
Decomposition temperature	Not available.
Viscosity	Not available.
Other information	
Density	0.67 g/cm3 estimated
Explosive properties	Not explosive.
Flammability class	Flammable IB estimated
Heat of combustion	32.95 kJ/g estimated
Heat of combustion (NFPA 30B)	33.02 kJ/g estimated
Oxidizing properties	Not oxidizing.
Percent volatile	94.38 % estimated
Specific gravity	0.669 estimated
VOC (Weight %)	64.58 % estimated

10. Stability and reactivity

Reactivity	The product is stable and non-reactive under normal conditions of use, storage and transport. Material is stable under normal conditions.
Chemical stability	Hazardous polymerization does not occur.
Possibility of hazardous reactions	Avoid temperatures exceeding the flash point. Contact with incompatible materials.
Conditions to avoid	Strong acids. Acids. Strong oxidizing agents. Nitrates. Halogens. Fluorine. Chlorine.
Incompatible materials	No hazardous decomposition products are known.
Hazardous decomposition products	

11. Toxicological information

Information on likely routes of exposure	
Inhalation	May cause damage to organs through prolonged or repeated exposure by inhalation. May cause drowsiness and dizziness. Headache. Nausea, vomiting.
Skin contact	Causes skin irritation.

Eye contact	Causes serious eye irritation.
Ingestion	Droplets of the product aspirated into the lungs through ingestion or vomiting may cause a serious chemical pneumonia.
Symptoms related to the physical, chemical and toxicological characteristics	Aspiration may cause pulmonary edema and pneumonitis. May cause drowsiness and dizziness. Headache. Nausea, vomiting. Severe eye irritation. Symptoms may include stinging, tearing, redness, swelling, and blurred vision. Skin irritation. May cause redness and pain.

Information on toxicological effects

Acute toxicity May be fatal if swallowed and enters airways. Narcotic effects.

Components	Species	Test Results
Acetone (CAS 67-64-1)		
<u>Acute</u>		
Dermal		
LD50	Guinea pig	> 7426 mg/kg, 24 Hours
		> 9.4 ml/kg, 24 Hours
	Rabbit	> 7426 mg/kg, 24 Hours
		> 9.4 ml/kg, 24 Hours
Inhalation		
LC50	Rat	55700 ppm, 3 Hours
		132 mg/l, 3 Hours
		50.1 mg/l
Oral		
LD50	Rat	5800 mg/kg
		2.2 ml/kg
Diacetone Alcohol (CAS 123-42-2)		
<u>Acute</u>		
Dermal		
LD50	Rabbit	14.5 ml/kg, 24 Hours
	Rat	> 1875 mg/kg, 24 Hours
		13500 mg/kg
Oral		
LD50	Rat	3002 mg/kg
Ethyl Benzene (CAS 100-41-4)		
<u>Acute</u>		
Dermal		
LD50	Rabbit	17.8 ml/kg, 24 Hours
Inhalation		
LC50	Mouse	> 8000 ppm, 20 Minutes
	Rat	4000 ppm
Oral		
LD50	Rat	3500 mg/kg
Toluene (CAS 108-88-3)		
<u>Acute</u>		
Dermal		
LD50	Rabbit	> 5000 mg/kg, 24 Hours
Inhalation		
LC50	Mouse	6405 - 7436 ppm, 6 Hours
		5320 ppm, 8 Hours
	Rat	5879 - 6281 ppm, 6 Hours
		25.7 mg/l, 4 Hours

Components	Species	Test Results	
Xylene (CAS 1330-20-7)	Oral		
	LD50	Rat	> 5000 mg/kg
	<u>Acute</u>		
	Dermal		
	LD50	Rabbit	> 5000 ml/kg, 4 Hours 12126 mg/kg, 24 Hours
	Inhalation		
	LC50	Rat	5922 ppm, 4 Hours
	Oral		
	LD50	Mouse	5251 mg/kg
		Rat	3523 mg/kg 10 ml/kg

* Estimates for product may be based on additional component data not shown.	
Skin corrosion/irritation	Causes skin irritation. Causes serious eye irritation.
Serious eye damage/eye irritation	
Respiratory or skin sensitization	
Canada - Alberta OELs: Irritant	
Diacetone Alcohol (CAS 123-42-2)	Irritant
Respiratory sensitization	Not a respiratory sensitizer.
Skin sensitization	This product is not expected to cause skin sensitization.
Germ cell mutagenicity	No data available to indicate product or any components present at greater than 0.1% are mutagenic or genotoxic.
Carcinogenicity	Risk of cancer cannot be excluded with prolonged exposure.
ACGIH Carcinogens	
Acetone (CAS 67-64-1)	A4 Not classifiable as a human carcinogen.
Ethyl Benzene (CAS 100-41-4)	A3 Confirmed animal carcinogen with unknown relevance to humans.
Toluene (CAS 108-88-3)	A4 Not classifiable as a human carcinogen.
Xylene (CAS 1330-20-7)	A4 Not classifiable as a human carcinogen.
Canada - Manitoba OELs: carcinogenicity	
ACETONE (CAS 67-64-1)	Not classifiable as a human carcinogen.
ETHYL BENZENE (CAS 100-41-4)	Confirmed animal carcinogen with unknown relevance to humans.
TOLUENE (CAS 108-88-3)	Not classifiable as a human carcinogen.
XYLENE (O, M AND P ISOMERS) (CAS 1330-20-7)	Not classifiable as a human carcinogen.
IARC Monographs. Overall Evaluation of Carcinogenicity	
Ethyl Benzene (CAS 100-41-4)	2B Possibly carcinogenic to humans.
Toluene (CAS 108-88-3)	3 Not classifiable as to carcinogenicity to humans.
Xylene (CAS 1330-20-7)	3 Not classifiable as to carcinogenicity to humans.
Reproductive toxicity	Components in this product have been shown to cause birth defects and reproductive disorders in laboratory animals. Suspected of damaging the unborn child.
Specific target organ toxicity - single exposure	May cause drowsiness and dizziness.
Specific target organ toxicity - repeated exposure	May cause damage to organs through prolonged or repeated exposure.
Aspiration hazard	May be fatal if swallowed and enters airways.
Chronic effects	May cause damage to organs through prolonged or repeated exposure. Prolonged exposure may cause chronic effects.

12. Ecological information

Ecotoxicity	Toxic to aquatic life with long lasting effects.
Product name: AIR INTAKE KLEEN	
Product #: 837	Version #: 01 Issue date:01-23-2017

14. Transport information

TDG

UN number	UN1950
UN proper shipping name	AEROSOLS, flammable
Transport hazard class(es)	
Class	2.1
Subsidiary risk	-
Packing group	Not applicable.
Environmental hazards	Yes
Special precautions for user	Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

This product is exempted under TDG section 1.17 as a limited quantity and can be shipped as a limited quantity.

15. Regulatory information

Canadian regulations

Controlled Drugs and Substances Act
Not regulated.
Export Control List (CEPA 1999, Schedule 3)
Not listed.
Greenhouse Gases
Not listed.
Precursor Control Regulations
Acetone (CAS 67-64-1)
Toluene (CAS 108-88-3)

International regulations

Stockholm Convention
Not applicable.
Rotterdam Convention
Not applicable.
Kyoto protocol
Not applicable.
Montreal Protocol
Not applicable.
Basel Convention
Not applicable.

International Inventories

Country(s) or region	Inventory name	On inventory (yes/no)*
Australia	Australian Inventory of Chemical Substances (AICS)	Yes
Canada	Domestic Substances List (DSL)	Yes
Canada	Non-Domestic Substances List (NDSL)	No
China	Inventory of Existing Chemical Substances in China (IECSC)	Yes
Europe	European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances (EINECS)	No
Europe	European List of Notified Chemical Substances (ELINCS)	No
Japan	Inventory of Existing and New Chemical Substances (ENCS)	No
Korea	Existing Chemicals List (ECL)	Yes
New Zealand	New Zealand Inventory	Yes
Philippines	Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)	Yes
United States & Puerto Rico	Toxic Substances Control Act (TSCA) Inventory	Yes

*A "Yes" indicates that all components of this product comply with the inventory requirements administered by the governing country(s)

A "No" indicates that one or more components of the product are not listed or exempt from listing on the inventory administered by the governing country(s).

16. Other Information

Issue date 01-23-2017
Version # 01

Guidelines for SDS use: The product described in this SDS is a consumer product. It is safe for use by consumers as described on the product label under normal, foreseeable conditions. This SDS is designed to provide additional valuable safety and handling information.

Disclaimer: We cannot anticipate all conditions under which this information and its product, or the products of other manufacturers in combination with its product, may be used. It is the user's responsibility to ensure safe conditions for handling, storage and disposal of the product, and to assume liability for loss, injury, damage or expense due to improper use. The information in the sheet was written based on the best knowledge and experience currently available.

FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification

Identificateur de produit	NETTOYANT POUR SYSTEME D'ADMISSION D'AIR		
Autres moyens d'identification			
Code du produit	837		
Usage recommandé	Nettoyant		
Restrictions d'utilisation	Aucuns connus.		
Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur			
Fabricant			
Nom de la société	Les Entreprises Kleen-Flo Tumbler Limitée		
Adresse	75 Advance Blvd Brampton, Ontario L6T 4N1 Canada		
Téléphone	Assistance générale	1-905-793-4311	
Courriel	Non disponible.		
Numéro de téléphone d'urgence	Emergency	450-625-6444 (du lundi au vendredi, de 8h00 à 16h00, heure de l'Est) (en français seulement)	
Fournisseur	Non disponible.		

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Aérosols inflammables	Catégorie 1
Dangers pour la santé	Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
	Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
	Toxicité pour la reproduction (le fœtus)	Catégorie 2
	Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique	Catégorie 3 - effets narcotiques
	Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées	Catégorie 2
	Danger par aspiration	Catégorie 1

Éléments d’étiquetage



Mention d'avertissement	Danger
Mention de danger	Aérosol extrêmement inflammable. Peut être mortel en cas d’ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Susceptible de nuire au fœtus. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Conseil de prudence	
Prévention	Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d’avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d’inflammation. Défense de fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'inflammabilité. Ne pas perforer ni brûler, même après usage. Ne pas respirer le brouillard ou les vapeurs. Lavez vigoureusement après manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention	EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin. NE PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau. EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour la respiration. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si exposé(e) ou préoccupé(e) : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. Appelez un CENTRE ANTIPOISON/médecin si vous vous sentez mal. En cas d'irritation de la peau: Demander un conseil médical/des soins. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Recueillir le produit répandu.		
Stockage	Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder le contenant fermé hermétiquement. Garder sous clef. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.		
Élimination	Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.		
Dangers environnementaux	Dangereux pour le milieu aquatique, danger aigu	Catégorie 2	
	Dangereux pour le milieu aquatique, danger à long terme	Catégorie 2	
Autres dangers	Aucuns connus.		
Renseignements supplémentaires	Aucune.		

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Toluène		108-88-3	15-40
Xylène		1330-20-7	10-30
Acétone		67-64-1	10-30
Éthylbenzène		100-41-4	1-5
Alcool diacétonique		123-42-2	1-5
Autres composés sous les niveaux déclarables			15-40

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume. Les concentrations exactes des produits chimiques énumérés ci-dessus sont retenues en tant que secret commercial.

4. Premiers soins

Inhalation	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Contact avec la peau	Enlever les vêtements contaminés. Laver abondamment avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation de la peau: Demander un conseil médical/des soins. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles cornéennes, s'il y a possibilité de le faire. Continuer de rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Ingestion	Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison. Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons.
Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés	L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonite. Peut causer de la somnolence et des étourdissements. Maux de tête. Nausée, vomissements. Irritation grave des yeux. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble. Irritation de la peau. Peut entraîner de la rougeur et de la douleur. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.
Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire	Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent se manifester à retardement.
Informations générales	Si exposé(e) ou préoccupé(e) : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.

5. Mesures à prendre en cas d’incendie

Agents extincteurs appropriés	Mousse résistante à l'alcool. Poudre. Dioxyde de carbone (CO2).
Agents extincteurs inappropriés	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
Dangers spécifiques du produit dangereux	Contenu sous pression. Le récipient pressurisé peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme. Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant l'incendie.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Les conteneurs doivent être refroidis à l'eau pour prévenir la création de pression de vapeur. En cas d'incendie majeur dans la zone de chargement : utiliser des supports de tuyaux autonomes et des lances à eau autonomes; sinon, se retirer et laisser brûler.
Méthodes particulières d'intervention	Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes. Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.
Risques d'incendie généraux	Aérosol extrêmement inflammable.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d’urgence	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas respirer le brouillard ou les vapeurs. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s’informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	Se reporter aux fiches signalétiques et/ou aux modes d'emploi joints. Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Déplacer le cylindre vers une zone sûre et ouverte si la fuite est irréparable. Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d’avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Tenir les matériaux combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Déversement accidentel peu important: Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.
Précautions relatives à l'environnement	Éviter le rejet dans l'environnement. Informer le personnel de direction et de supervision de tous les rejets dans l’environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention	Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d’avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas utiliser si le bouton de vaporisation est manquant ou défectueux. Ne pas pulvériser contre une flamme nue ou tout autre objet incandescent. Ne pas fumer pendant l'utilisation ou jusqu'à ce que la surface vaporisée soit sèche. Ne pas couper, souder, braser, percer, broyer ou exposer les récipients à de la chaleur, à une flamme, à des étincelles ou à d'autres sources d'ignition. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Ne pas réutiliser des récipients vides. Ne pas respirer le brouillard ou les vapeurs. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Les femmes enceintes ou allaitantes ne doivent pas manipuler ce produit. Si possible, manipuler dans un système clos. Utiliser seulement dans les zones bien ventilées. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.
Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités	Aérosol niveau 3. Garder sous clef. Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à une température supérieure à 50 °C. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Ne pas manier ou stocker à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Ce matériau peut accumuler des charges statiques pouvant causer des étincelles et devenir une source d'ignition. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH		
Composants	Type	Valeur
Acétone (CAS 67-64-1)	STEL	500 ppm
	TWA	250 ppm
Alcool diacétonique (CAS 123-42-2)	TWA	50 ppm
Éthylbenzène (CAS 100-41-4)	TWA	20 ppm
Toluène (CAS 108-88-3)	TWA	20 ppm
Xylène (CAS 1330-20-7)	STEL	150 ppm
	TWA	100 ppm

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)		
Composants	Type	Valeur
Acétone (CAS 67-64-1)	STEL	1800 mg/m3
	TWA	750 ppm 1200 mg/m3
Alcool diacétonique (CAS 123-42-2)	TWA	500 ppm 238 mg/m3
		50 ppm
Éthylbenzène (CAS 100-41-4)	STEL	543 mg/m3
	TWA	125 ppm 434 mg/m3
Toluène (CAS 108-88-3)	TWA	100 ppm 188 mg/m3
		50 ppm
Xylène (CAS 1330-20-7)	STEL	651 mg/m3
		150 ppm
	TWA	434 mg/m3 100 ppm

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée		
Composants	Type	Valeur
Acétone (CAS 67-64-1)	STEL	500 ppm
	TWA	250 ppm
Alcool diacétonique (CAS 123-42-2)	TWA	50 ppm
Éthylbenzène (CAS 100-41-4)	TWA	20 ppm
Toluène (CAS 108-88-3)	TWA	20 ppm
Xylène (CAS 1330-20-7)	STEL	150 ppm
	TWA	100 ppm

Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)		
Composants	Type	Valeur
Acétone (CAS 67-64-1)	STEL	500 ppm
	TWA	250 ppm
Alcool diacétonique (CAS 123-42-2)	TWA	50 ppm
Éthylbenzène (CAS 100-41-4)	TWA	20 ppm
Toluène (CAS 108-88-3)	TWA	20 ppm
Xylène (CAS 1330-20-7)	STEL	150 ppm
	TWA	100 ppm

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	Type	Valeur
Acétone (CAS 67-64-1)	STEL	750 ppm
	TWA	500 ppm
Alcool diacétonique (CAS 123-42-2)	STEL	360 mg/m3
	TWA	75 ppm 240 mg/m3
Éthylbenzène (CAS 100-41-4)	STEL	50 ppm 125 ppm
	TWA	100 ppm
Toluène (CAS 108-88-3)	TWA	20 ppm
Xylène (CAS 1330-20-7)	STEL	150 ppm
	TWA	100 ppm

Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)

Composants	Type	Valeur
Acétone (CAS 67-64-1)	STEL	2380 mg/m3 1000 ppm
	TWA	1190 mg/m3 500 ppm
Alcool diacétonique (CAS 123-42-2)	TWA	238 mg/m3
		50 ppm
Éthylbenzène (CAS 100-41-4)	STEL	543 mg/m3
	TWA	125 ppm 434 mg/m3
Toluène (CAS 108-88-3)	TWA	100 ppm 188 mg/m3
		50 ppm
Xylène (CAS 1330-20-7)	STEL	651 mg/m3 150 ppm
	TWA	434 mg/m3 100 ppm

Valeurs biologiques limites

Indices d'exposition biologique de l'ACGIH		Déterminant	Échantillon	Temps d'échantillonnage
Composants	Valeur			
Acétone (CAS 67-64-1)	25 mg/l	Acétone	Urine	*
Éthylbenzène (CAS 100-41-4)	0.15 g/g	Somme de l'acide mandélique et de l'acide phénylglyoxylique	Créatinine dans l'urine	*
Toluène (CAS 108-88-3)	0.3 mg/g	o-crésol, avec hydrolyse	Créatinine dans l'urine	*
	0.03 mg/l	Toluène	Urine	*
	0.02 mg/l	Toluène	Sang	*
Xylène (CAS 1330-20-7)	1.5 g/g	Acides	Créatinine dans l'urine	*
		méthylhippuriques		

* - Pour des détails sur l'échantillonnage, veuillez consulter le document source.

Directives au sujet de l'exposition

Canada - LEMT pour l'Alberta : Désignation cutanée

Toluène (CAS 108-88-3) Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour le Québec : Désignation cutanée

Toluène (CAS 108-88-3) Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour la Saskatchewan : Désignation cutanée	
Toluène (CAS 108-88-3)	Peut être absorbé par la peau.
Contrôles d'ingénierie appropriés	Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Des douches oculaires et des douches d'urgence doivent être disponibles sur le lieu de travail pendant la manipulation de ce produit.
Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle	
Protection du visage/des yeux	Respirateur à cartouche chimique pour les vapeurs organiques et masque complet.
Protection de la peau	
Protection des mains	Porter des gants appropriés et résistant aux produits chimiques. Les gants appropriés peuvent être indiqués par le fournisseur de gants.
Autre	Porter des vêtements appropriés et résistant aux produits chimiques. L'emploi d'un tablier imperméable est recommandé.
Protection respiratoire	Respirateur à cartouche chimique pour les vapeurs organiques et masque complet.
Dangers thermiques	Porter des vêtements de protection thermique appropriés, lorsque nécessaire.
Considérations d'hygiène générale	Suivre toutes les exigences de surveillance médicale. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence	
État physique	Liquide.
Forme	Aérosol
Couleur	Non disponible.
Odeur	Non disponible.
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	Non disponible.
Point de fusion et point de congélation	Non disponible.
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	106.08 °C (222.95 °F) estimation
Point d'éclair	-24.2 °C (-11.5 °F) estimation
Taux d'évaporation	Non disponible.
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet.
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité	
Limites d'inflammabilité - inférieure (%)	1.7 % estimation
Limites d'inflammabilité - supérieure (%)	9.3 % estimation
Limite d'explosibilité - inférieure (%)	Non disponible.
Limite d'explosibilité - supérieure (%)	Non disponible.
Tension de vapeur	125.24 psig @70F estimation
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	Non disponible.
Solubilité	
Solubilité (eau)	Non disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible.
Température d’auto-inflammation	521.98 °C (971.56 °F) estimation
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	Non disponible.
Autres informations	
Densité	0.67 g/cm3 estimation
Propriétés explosives	Non explosif.
Classe d’inflammabilité	Inflammable IB estimation
Chaleur de combustion	32.95 kJ/g estimation
Chaleur de combustion (NFPA 30B)	33.02 kJ/g estimation
Propriétés comburantes	Non oxydant.
Pourcentage de matières volatiles	94.38 % estimation
Densité	0.669 estimation
COV (% en poids)	64.58 % estimation

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
Stabilité chimique	La substance est stable dans des conditions normales.
Risque de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des matériaux incompatibles.
Matériaux incompatibles	Acides forts. Acides. Les agents oxydants forts. Nitrates. Halogènes Fluor Chlore
Produits de décomposition dangereux	Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables	
Inhalation	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation. Peut causer de la somnolence et des étourdissements. Maux de tête. Nausée, vomissements.
Contact avec la peau	Provoque une irritation cutanée.
Contact avec les yeux	Provoque une sévère irritation des yeux.
Ingestion	La pénétration des gouttelettes du produit dans les poumons par inhalation, par ingestion ou par vomissement peut causer une pneumonie chimique.
Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonite. Peut causer de la somnolence et des étourdissements. Maux de tête. Nausée, vomissements. Irritation grave des yeux. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble. Irritation de la peau. Peut entraîner de la rougeur et de la douleur.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Peut être mortel en cas d’ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Effets narcotiques.
----------------	---

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Acétone (CAS 67-64-1)		
Aiguë		
Cutané		
DL50	Cobaye	> 7426 mg/kg, 24 heures
		> 9.4 ml/kg, 24 heures
	Lapin	> 7426 mg/kg, 24 heures

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Alcool diacétonique (CAS 123-42-2)	Inhalation CL50	> 9.4 ml/kg, 24 heures
		55700 ppm, 3 heures
		132 mg/l, 3 heures
	Orale DL50	50.1 mg/l
		5800 mg/kg
		2.2 ml/kg
	<u>Aiguë</u> Cutané DL50	14.5 ml/kg, 24 heures
		> 1875 mg/kg, 24 heures
		13500 mg/kg
	Orale DL50	3002 mg/kg
Éthylbenzène (CAS 100-41-4)	<u>Aiguë</u> Cutané DL50	17.8 ml/kg, 24 heures
	Inhalation CL50	4000 ppm
		> 8000 ppm, 20 minutes
	Orale DL50	3500 mg/kg
Toluène (CAS 108-88-3)	<u>Aiguë</u> Cutané DL50	> 5000 mg/kg, 24 heures
	Inhalation CL50	5879 - 6281 ppm, 6 heures
		25.7 mg/l, 4 heures
		6405 - 7436 ppm, 6 heures
	Orale DL50	5320 ppm, 8 heures
Xylène (CAS 1330-20-7)	<u>Aiguë</u> Cutané DL50	> 5000 mg/kg
	Inhalation CL50	> 5000 ml/kg, 4 heures
		12126 mg/kg, 24 heures
	Orale DL50	5922 ppm, 4 heures
	Orale DL50	3523 mg/kg
		10 ml/kg
		5251 mg/kg

* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	
Canada - LEMT pour l'Alberta : Irritant	
Alcool diacétonique (CAS 123-42-2)	Irritant
Sensibilisation respiratoire	N'est pas un sensibilisant respiratoire.
Sensibilisation cutanée	Ce produit ne devrait pas causer une sensibilisation de la peau.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Il n'existe pas de données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.
Cancérogénicité	Le risque d'un cancer ne peut pas être exclu suite à une exposition prolongée.
Carcinogènes selon l'ACGIH	
Acétone (CAS 67-64-1)	A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.
Éthylbenzène (CAS 100-41-4)	A3 Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez l'homme.
Toluène (CAS 108-88-3)	A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.
Xylène (CAS 1330-20-7)	A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.
Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité	
ACÉTONE (CAS 67-64-1)	Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.
Éthylbenzène (CAS 100-41-4)	Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez l'homme.
TOLUÈNE (CAS 108-88-3)	Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.
XYLÈNE (ISOMÈRES O, M ET P) (CAS 1330-20-7)	Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.
Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité	
Éthylbenzène (CAS 100-41-4)	2B Peut-être cancérogène pour l'homme.
Toluène (CAS 108-88-3)	3 Ne peut pas être classé quant à la cancérogénicité pour l'homme.
Xylène (CAS 1330-20-7)	3 Ne peut pas être classé quant à la cancérogénicité pour l'homme.
Toxicité pour la reproduction	Il a été montré que des composants de ce produit provoquent des défauts de naissance et des désordres reproductifs chez les animaux de laboratoire. Susceptible de nuire au fœtus.
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique	Peut causer de la somnolence et des étourdissements.
Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Danger par aspiration	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Effets chroniques	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.

12. Données écologiques

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Composants		Espèces	Résultats d'épreuves
Acétone (CAS 67-64-1) Aquatique Crustacés Poisson	CE50	Puce d'eau (daphnia magna) Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)	21.6 - 23.9 mg/l, 48 heures
	CL50		4740 - 6330 mg/l, 96 heures
Alcool diacétonique (CAS 123-42-2) Aquatique Poisson	CL50	Perche-soleil bleue (Lepomis macrochirus)	420 mg/l, 96 heures
		Poisson	420 mg/L, 96 heures

Composants		Espèces	Résultats d'épreuves
Éthylbenzène (CAS 100-41-4)			
Aquatique			
Algues	IC50	Algues	4.6 mg/L, 72 heures
Crustacés	CE50	Daphnia	2.1 mg/L, 48 heures
		Puce d'eau (daphnia magna)	1.37 - 4.4 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	tête-de-boule (pimephales promelas)	7.5 - 11 mg/l, 96 heures
Toluène (CAS 108-88-3)			
Aquatique			
Algues	IC50	Algues	433.0001 mg/L, 72 heures
Crustacés	CE50	Daphnia	7.645 mg/L, 48 heures
		Puce d'eau (daphnia magna)	5.46 - 9.83 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Saumon coho, (Oncorhynchus kisutch)	8.11 mg/l, 96 heures
Xylène (CAS 1330-20-7)			
Aquatique			
Poisson	CL50	Perche-soleil bleue (Lepomis macrochirus)	7.711 - 9.591 mg/l, 96 heures

* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d’autres données de composants non montrées.

Persistence et dégradation

Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.

Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation

Log Koe du coefficient de répartition octanol/eau

Acétone	-0.24
Alcool diacétonique	-0.098
Éthylbenzène	3.15
Toluène	2.73
Xylène	3.12 - 3.2

Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs

On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche d’ozone, potentiel de formation photochimique d’ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète) causé par ce composant.

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination	Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Contenu sous pression. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égoûts/les conduits d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.
Règlements locaux d'élimination	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Code des déchets dangereux	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).
Emballages contaminés	Comme les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. Informations relatives au transport

TMD	
Numéro ONU	UN1950
Désignation officielle de transport de l'ONU	AÉROSOLS, inflammables

Classe de danger relative au transport	
Classe	2.1
Danger subsidiaire	-
Groupe d'emballage	Sans objet.
Dangers environnementaux	Oui
Précautions spéciales pour l'utilisateur	Lire les instructions de sécurité, la FS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

This product is exempted under TDG section 1.17 as a limited quantity and may be shipped as a limited quantity.

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d’exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Acétone (CAS 67-64-1)	Classe B
Toluène (CAS 108-88-3)	Classe B

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Montreal Protocol

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l’inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence
Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

Date de publication 23-Janvier-2017

Version n° 01

DIRECTIVES POUR L’UTILISATION DU FDS: Le produit décrit dans cette FDS est un produit pour consommateurs. Il peut être utilisé comme décrit sur l’étiquette du produit, dans des conditions normales prévisibles, sans danger pour le consommateur. Cette FDS est conçue pour fournir des informations supplémentaires sur la sécurité et la manipulation du produit.

Avis de non-responsabilité We ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles.